

les dialectes de Lyonnais Forez et Beaujolais, c'est-à-dire, à cette époque commençant vers le XVI^e siècle où la langue française formée, et adoptée comme langue générale du royaume, relègue tous les autres dialectes du pays en un rang secondaire.

L'étude spéciale des dialectes de notre province dans les temps antérieurs, avec de grandes difficultés, ne nous donnerait pas les résultats que nous cherchons.

En effet, c'est vers le milieu du XVI^e siècle seulement que commence dans toute la France, et particulièrement dans nos pays, cette littérature provinciale dont le but avoué est de se faire une petite place en dehors de la poésie et de l'éloquence françaises.

Les temps antérieurs offrent de rares monuments des dialectes de notre province. On en trouve des traces dans les chartes de communes, dans les actes des administrations municipales, dans quelques actes privés. Ceux même qui sont rédigés en latin laissent échapper quelques lueurs sur le langage parlé. Il est enfin de vieux chants, de vieux noëls que nous trouvons sous une forme comparativement moderne et qui ont la saveur d'une plus vénérable antiquité. Mais ce sont là de si minces débris qu'il n'est pas possible d'en faire l'objet d'une étude spéciale.

Ils peuvent fournir des matériaux aux travaux qui embrassent les grandes divisions du langage de la France. Mais l'observation la plus assidue ne peut les constituer en un tout qui ait un caractère suffisant de certitude.

Ils offrent d'ailleurs un danger qui exige une attention spéciale dans leur examen. Les monuments écrits de ces temps anciens, loin de s'attacher, comme on l'a fait plus tard en écrivant en patois, à la forme provinciale, ne retenant de cette forme que ce qui était absolument nécessaire pour les rendre intelligibles ; ils tendaient presque toujours